

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, jeudi 02 février 2023

CRÉATION DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE « VAL RHÔNE CENTRE » ISSU DE LA FUSION DES DEUX GHT « RHÔNE CENTRE » ET « VAL RHÔNE ».

Le Dr Jean-Yves GRALL, directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes annonce ce jour la création d'un nouveau Groupement hospitalier de territoire (GHT) unifié avec la fusion du GHT « Rhône Centre » et le GHT « Val Rhône ». Ce nouveau GHT, avec les HCL comme établissement support, est composé de 9 établissements de santé sur une partie de 3 départements (Isère, Loire et Rhône).

Les objectifs de cette unification sont de développer et renforcer les coopérations déjà en place entre les établissements de Vienne, Givors et les HCL sur les spécialités de court séjour et d'urgence et ainsi de conforter la sécurité et la qualité des soins en tous points du territoire couvert.

Objectif et ambition d'un groupement hospitalier de territoire

Un groupement hospitalier de territoire (GHT) est un dispositif qui favorise la coopération entre les établissements publics de santé qui le composent, à l'échelle d'un territoire donné. Cette coopération se fait autour d'un projet médical partagé entre les établissements membres.

Depuis 2016, le cadre de chacun des GHT « Val Rhône » et « Rhône Centre » a permis de construire des coopérations inter-établissement de proximité en matière de filière gériatrique et de médecine de proximité. Aujourd'hui, l'évolution de la démographie médicale rend nécessaire de mieux structurer les liens entre les établissements.

Il est donc nécessaire d'aller plus loin en matière de développement des partenariats pour garantir une offre de soins publique de qualité dans la zone Val Rhône Centre non seulement pour les spécialités de court séjour mais aussi la prise en charge de proximité, notamment dans le secteur médico-social.

Un groupement hospitalier unifié et renforcé, autour des Hospices civils de Lyon comme établissement support

Le GHT « Val Rhône Centre » est composé de 9 établissements : les Hospices civils de Lyon, les centres hospitaliers du Mont d'Or à Albigny-sur-Saône, de Neuville-sur-Saône et de Sainte-Foy-lès-Lyon (issus de l'ancien GHT « Rhône Centre ») ; les centres hospitaliers de Vienne, de Givors, de Beaurepaire, de Condrieu, et du Pilat rhodanien (issus de l'ancien GHT « Val Rhône »).

Il couvre une population d'environ 2 millions d'habitants.

Les 9 établissements de santé doivent désormais construire leur feuille de route et définir les valeurs qui guideront la construction de ce nouveau groupement

Ce nouveau GHT doit permettre de répondre aux objectifs et enjeux suivants :

- **Répondre aux besoins de santé** de la population dans le cadre de **parcours de soins gradués** avec des parcours de soins formalisés et protocolisés et en s'appuyant sur le savoir-faire de chaque établissement.
- **Renforcer l'attractivité vis-à-vis des professionnels soignants et médicaux** en offrant des conditions de développement d'équipes médicales de territoire et de postes partagés.
- **Rechercher une meilleure efficience et une plus grande performance dans les fonctions support** associées aux parcours gradués des patients comme un système d'information patient interopérable.

Le directeur général de l'ARS prendra acte des délibérations de chacun des conseils de surveillance des hôpitaux et prendra un arrêté dans les jours qui viennent portant création de ce nouveau GHT à compter du 1^{er} mars 2023.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est désormais composée de 13 groupements hospitaliers de territoire.